

BSV n°11

09 juin 2026

Viticulture

À retenir cette semaine

Les stades phénologiques observés vont de **Mi floraison (BBCH65)** à **Début fermeture de la grappe (BBCH77)** dans les secteurs les plus avancés. La vigne se développe rapidement et présente 7 jours d'avance par rapport à 2025.

Peu d'évolution cette semaine. Globalement, les vignobles de Rhône-Alpes sont sains.

Mildiou : Les symptômes restent limités. Peu de taches sur feuilles ont été observées dans le réseau de parcelles et aucun symptôme sur grappes. Les pluies des 4 juin et 8 juin, ont pu entraîner des nouvelles contaminations. Le risque est faible à modéré.

Oïdium : De rares taches ont été observées dans le réseau. Les premiers symptômes sur grappes ont été observés en Beaujolais et Savoie. Le risque est faible à modéré.

Black rot : On retrouve sur beaucoup de parcelles du réseau des taches mais à des fréquences assez faibles. Aucun symptôme sur grappes n'a été observé. Le risque est faible à modéré.

Tordeuses de la grappe : Les vols de la première génération sont terminés. Quelques glomérules (parfois accompagnés de larves) sont observés.

Cicadelle de la flavescence dorée : Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* au stade L1 à L3 ont été observées dans tous les vignobles.

Toutes les dates de traitements obligatoires ont été communiquées (cf. tableau dans chaque partie vignoble).

Retrouvez les **dates de traitements obligatoires** par département dans les communiqués d'informations réglementaires et techniques 2026 : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/zone-delimittee-traitements-insecticides-r1086.html>

Carte interactive des zones de traitement : https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Météo (source : météo France) :

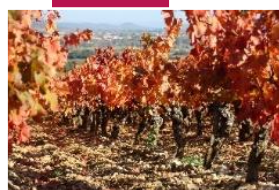
- Derniers jours : pluie le 4 juin (10 à 60 mm selon les secteurs) et quelques gouttes le 8 juin (< 10 mm). Le reste de la semaine a été ensoleillée avec des températures plus basses que les semaines précédentes.
- Prochains jours : pas de pluie annoncée pour les 7 prochains jours. Augmentation des températures prévue pour la fin de semaine.

Le BSV est réalisé à partir des observations de la situation sanitaire dans le réseau de parcelles en Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations et sont saisies dans la base Vigicultures 2.0.

L'analyse de risque s'appuie localement sur l'utilisation de modèles de simulation.

Cette année, le réseau est constitué de 163 parcelles observées par 42 observateurs sur 20 cépages différents.

144 parcelles ont été observées cette semaine.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto 2030 et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant tout **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Les **mesures prophylactiques** regroupent l'ensemble des pratiques mises en œuvre afin de prévenir l'apparition, la propagation et l'aggravation des maladies. Elles visent notamment à réduire l'inoculum et à limiter les conditions favorables au développement des pathogènes, facilitant ainsi la lutte contre les maladies.

- Pour limiter le risque de contaminations **mildiou** :
 - Réduire la présence d'eau stagnante (limiter les flaques), notamment par l'enherbement.
 - Supprimer les organes verts proches du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
 - Maintenir un couvert végétal ras et réaliser un travail du sol avant les périodes à risque pour éviter les remontées d'humidité au niveau de la souche.
 - Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
 - Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.
 - Maîtriser la vigueur de la vigne
- Pour limiter le risque de contaminations **oïdium** :
 - Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
 - Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).
 - Dans les parcelles sensibles (Carignan, Roussanne, Chardonnay...), éliminer manuellement les drapeaux est une technique coûteuse mais efficace.
- Pour limiter le risque de contaminations **black rot** :
 - Eliminer lors de la taille les rafles et les baies momifiées.
 - Enfouir les feuilles et les grappes par un travail du sol hivernal.



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des **produits de biocontrôle**
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Pour plus d'informations, se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>

Note nationale biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles.



[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Vu dans les vignes



Taches de black rot observées dans les Côtes du Rhône nord (Crédit photo : CA07)



Tache de black rot avec pycnides observée en Savoie (Crédit photo : Oxyane)



Tache de black rot avec pycnides observée dans le Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Taches d'oïdium observées en Savoie (Crédit photo : SRVS)



Symptôme « tache d'huile » de mildiou observée en Savoie (Crédit photo : Oxyane)



Tache de mildiou observée dans le Beaujolais (face supérieure et inférieure) (Crédit photo : Agribio)



Oïdium sur baies observé en Savoie (Crédit photo : SRVS)



Oïdium sur baies observé dans le Beaujolais (Crédit photo : Agribio)



Larves de cicadelle de la flavescence dorée observées en Isère (Crédit photo : Adabio)

Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : parcelles renseignées 33 sur 34

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	10	Nouaison	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	23	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Peu d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Beaujolais et Coteaux du Lyonnais.

Mildiou :

Peu d'évolution des symptômes, quelques taches sur feuilles ont été observées dans le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais mais en faible fréquence (1 à 8 % de feuilles symptomatiques par parcelle).

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les potentiels symptômes liés aux pluies du 2 juin sont déjà visibles. Ceux des 4 et 8 juin pourraient apparaître dès les 12 et 15 juin, respectivement.

Le risque est faible à modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

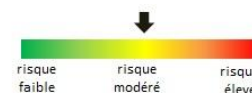
- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Des taches sur feuilles ont été observées dans le réseau Beaujolais dans des témoins non traités à des fréquences relativement faibles (1 à 8 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Aucun symptôme n'a été observé dans le réseau Coteaux du Lyonnais.

Les premiers symptômes sur grappes ont été observés dans une parcelle très sensible dans le Beaujolais et dans les Coteaux du Lyonnais hors réseau BSV.

La vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Comme la semaine dernière, quelques taches de black rot ont été observées dans le réseau Beaujolais – Coteaux du Lyonnais à des fréquences faibles (entre 1 à 3 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Aucun symptôme sur grappes n’a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin pourraient apparaître d’ici la fin de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d’incubation). Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin.

Le risque est faible à modéré.



Tordeuses de la grappe :

Cette semaine encore, quelques glomérules ont été observés (en moyenne 2 à 4 % sauf une parcelle présentant 20 glomérules pour 100 grappes).

Flavescence dorée :

Suite au premier traitement réalisé dans la majorité des parcelles, les larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) sont peu observées. Les larves observées sont au stade L1 à L3.

Dans le Rhône, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6590.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 Traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026
fin T1	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 10/06/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Mercredi 10/06/2026		Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Mercredi 17/06/2026		Vendredi 12/06/2026	Vendredi 19/06/2026
début T3	Vendredi 10/07/2026		Vendredi 12/06/2026	
fin T3	Vendredi 17/07/2026		Samedi 20/06/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Forez – Roannais

Données du réseau : parcelles renseignées 6 sur 6

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	2	Nouaison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)
GAMAY	4	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Forez et Roannais.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Forez – Roannais. Les potentiels symptômes liés aux pluies du 2 juin sont déjà visibles. Ceux des 4 et 8 juin pourraient apparaître dès les 12 et 15 juin, respectivement.

Le risque est faible.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Malgré l'absence de symptômes, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme faible à modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Aucune symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin pourraient apparaître d'ici la fin de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d'incubation). Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin.

Le stade de nuisibilité (nouaison) est atteint mais aucun symptôme n'a été observé, donc **le risque reste faible.**



Flavescence dorée :

Aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée cette semaine.

Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : parcelles renseignées 27 sur 32

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
MARSANNE	4	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
ROUSSANNE	2	Nouaison	Nouaison	Grains de plomb (2 à 5 mm)
SYRAH	17	Nouaison	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
VIOGNIER	4	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Peu d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Côtes du Rhône septentrionales.

Mildiou :

Cette semaine, une seule parcelle présente des taches sur feuilles dans le réseau Côtes du Rhône nord. Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les potentiels symptômes liés aux pluies du 4 juin sont visibles dès aujourd'hui. Ceux du 8 juin pourraient apparaître dès le 15 juin.

Le risque est faible à modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Éviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière, avec des taches sur feuilles dans les mêmes parcelles (1 à 4 % de feuilles symptomatiques par parcelle). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Malgré le peu de symptômes observés, la vigne se trouve actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque est donc faible à modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violets (effeuillage et palissage).

Black rot :

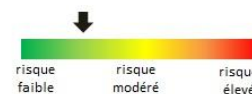
Cette semaine, des taches de black rot sont régulièrement observées dans le réseau.

46 % des parcelles présentent des symptômes, mais à des fréquences relativement faibles (entre 1 et 8 % de feuilles touchées), sauf une parcelle atteignant 22 %.

Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 4 juin pourraient apparaître d'ici la fin de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d'incubation). Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin.

Le risque est faible à modéré.



Tordeuses de la grappe :

Aucun glomérule n'a été observé cette semaine.

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) au stade L1 à L3 sont observées dans plusieurs parcelles.

Pour les Côtes du Rhône nord (Nord-Ardèche, Sud-Rhône et Sud-Loire), **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026
Fin T1	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Début T2	Vendredi 19/06/2026		Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Fin T2	Jeudi 25/06/2026		Jeudi 25/06/2026	Jeudi 02/07/2026
Début T3	Dimanche 19/07/2026		Jeudi 25/06/2026	
Fin T3	Mercredi 29/07/2026	Dimanche 05/07/2026		

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datar.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Ardèche sud

Données du réseau : parcelles renseignées 36 sur 40

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CARIGNAN	2	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
CHARDONNAY	9	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Début fermeture de la grappe
CHATUS	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
CINSAULT	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
GAMAY	3	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Début fermeture de la grappe
GRENACHE	8	Fin floraison	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe
MERLOT	4	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
SAUVIGNON	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
SYRAH	7	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

Peu d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Ardèche sud.

Mildiou :

Cette semaine, des taches sur feuilles ont été observées dans deux parcelles du réseau à une fréquence de 2 %. Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les potentiels symptômes liés aux pluies du 2 juin sont déjà visibles. Ceux des 4 et 8 juin pourraient apparaître dès les 12 et 15 juin, respectivement.

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Malgré le peu de symptômes observés, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque reste modéré.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violet (effeuillage et palissage).

Black rot :

Cette semaine, une parcelle du réseau présentait des symptômes sur grappes. Aucun autre symptôme n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin pourraient apparaître d'ici la fin de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d'incubation). Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin.

Le risque reste modéré.



Tordeuses de la grappe :

Aucun glomérule n'a été observé cette semaine.

NB : Plusieurs papillons de *Cryptoblabes gnidiella* (pyrale du Daphné) ont été piégés à Orgnac-L'Aven.

Flavescence dorée :

Cette semaine, aucune larve de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) n'a été observée dans le réseau de parcelles Ardèche sud.

En Ardèche, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 28/05/2026	Jeudi 04/06/2026
Fin T1	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026	Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Début T2	Jeudi 11/06/2026		Dimanche 07/06/2026	Dimanche 14/06/2026
Fin T2	Mercredi 17/06/2026		Mercredi 17/06/2026	Mercredi 24/06/2026
Début T3	Samedi 11/07/2026			
Fin T3	Mardi 21/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Diois

Données du réseau : parcelles renseignées 22 sur 22

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALIGOTE	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
CLAIRETTE	8	Mi floraison	Fin floraison	Nouaison
MUSCAT A PETITS GRAINS BLANCS	14	Fin floraison	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Diois.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Diois. Quelques taches ont été observées hors réseau BSV.

Les potentiels symptômes liés aux pluies du 2 juin sont déjà visibles. Ceux des 4 et 8 juin pourraient apparaître dès les 12 et 15 juin, respectivement.

Le risque est faible à modéré.



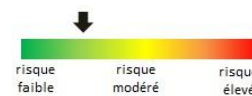
🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Cependant, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque peut être considéré comme faible à modéré.**



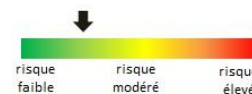
🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violets (effeuillage et palissage).

Black rot :

Des taches ont été observées dans une parcelle du réseau (fréquence de 5 % de feuilles symptomatiques). Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin pourraient apparaître d'ici la fin de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d'incubation). Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin

Malgré le peu de symptômes observés, le stade de nuisibilité (nouaison) est atteint, donc **le risque est désormais faible à modéré**.



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis sont terminés. Aucun glomérule n'a été observé cette semaine.

Flavescence dorée :

Des larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) au stade L1 à L3 sont observées dans plusieurs parcelles.

Dans le Diois, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6588.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 01/06/2026
fin T1	Vendredi 12/06/2026	Samedi 20/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Vendredi 26/06/2026		Lundi 22/06/2026	Lundi 22/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026			
fin T3	Lundi 27/07/2026			

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : parcelles renseignées 19 sur 29

Stades phénologiques :

SAVOIE (INSEE 73)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALTESSE	2	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
CHARDONNAY	3	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
CORBEAU	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
GAMAY	1	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
JACQUERE	3	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
MONDEUSE	4	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)
PINOT NOIR	2	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de pois (6 à 9 mm)

BUGEY (INSEE 01)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)
GAMAY	1	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)	Grains de plomb (2 à 5 mm)

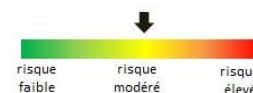
Un peu d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises.

Mildiou :

Quelques taches de mildiou sporulantes ont été observées en Savoie et Bugey à des fréquences faibles (< 3 % de feuilles symptomatiques). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé dans le réseau de parcelles Savoie – Bugey - Balmes.

Les potentiels symptômes liés aux pluies du 2 juin sont déjà visibles. Ceux des 4 et 8 juin pourraient apparaître dès les 12 et 15 juin, respectivement.

Le risque reste modéré.



🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Les premiers symptômes sur feuilles et sur grappes ont été observés en Savoie (à des fréquences respectives de 1 et 2 %).

Malgré le peu de symptômes observés, la vigne se trouvant actuellement en phase de sensibilité élevée à l'oïdium (de floraison à fermeture de la grappe), **le risque est faible à modéré.**



Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
- Favoriser l'exposition au soleil, l'oidium étant sensible aux rayons ultra-violets (effeuillage et palissage).

Black rot :

Dans le réseau, seulement une parcelle en Savoie présente des taches de black rot (fréquence de 2 % de feuilles symptomatiques). Aucun symptôme sur grappes n'a été observé.

Les symptômes associés aux pluies du 2 et 4 juin pourraient apparaître d'ici la fin de la semaine prochaine (environ une quinzaine de jours d'incubation). Quant à la pluie du 8 juin, les symptômes apparaîtraient plutôt à partir de la semaine du 22 juin.

Malgré le peu de symptômes observés, le stade de nuisibilité (nouaison) est atteint, donc **le risque est désormais faible à modéré**.



Tordeuses de la grappe :

Les vols de la première génération d'Eudémis sont terminés. Une seule parcelle avec des glomérules (4 %) a été notée cette semaine.

Flavescence dorée :

Quelques larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observées dans la zone précoce (centre et est Savoie). **Les premières larves ont été observées dans la zone tardive (Isère et nord Savoie).**

Pour la zone précoce (secteurs Savoie Centre et Est), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/article-publie-02-communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-2026-a6601.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026
fin T1	Lundi 08/06/2026	Jeudi 18/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
fin T2	Lundi 22/06/2026		Dimanche 21/06/2026	Mercredi 24/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026		Dimanche 21/06/2026	
fin T3	Mercredi 22/07/2026		Mercredi 01/07/2026	

Pour la zone tardive (secteurs Ouest (Isère) et Nord), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026
fin T1	Lundi 29/06/2026	Jeudi 09/07/2026	Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
début T2	Lundi 06/07/2026		Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
fin T2	Lundi 13/07/2026		Dimanche 12/07/2026	Mercredi 15/07/2026
début T3	Mercredi 05/08/2026		Dimanche 12/07/2026	
fin T3	Mercredi 12/08/2026		Mercredi 22/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les données compilées correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Prochain bulletin 16 juin 2026

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière et rédacteur : Ewen SOUBIGOU (CA 69) ewen.soubigou@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Oedoria, Vignerons Ardéchois, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cave de Tain, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat Régional des Vins de Savoie, et vigneron.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

